commerciaux, la Commission peut avoir re-tellite pour le Canada. Les solutions dont on cours aux services de diverses sociétés de a fait une évaluation comprennent diverses céréales qui s'occupent de l'expédition et de configurations de satellite et divers réseaux l'exportation des céréales.

L'AGENCE DE SÉCURITÉ PHILLIPS

Question nº 1875-M. Macquarrie:

- 1. Depuis le 1° janvier, combien d'heures-hommes de services de sécurité le ministère des Postes a-t-il achetées à chaque jour de l'agence de sécurité Phillip's en rapport avec les livraisons faites par les employés de Rod Service Limitée et combien ces services ont-ils coûté par jour?
- 2. Le ministère des Postes a-t-il acheté des services de sécurité d'autres entreprises ou organismes relativement aux livraisons faites par les employés de Rod Service, dans l'affirmative, à quel prix?

L'hon. Eric W. Kierans (ministre des Communications): En ce qui concerne le ministère des Postes: 1. Voici les détails des services rendus par l'agence de sécurité Phillip's:

Date		Heures	Coût
5	mars	255.5	\$ 766.50
6	mars	385	1,155.00
7	mars	236.5	709.50
8	mars	23	69.00
10	mars	388	1,164.00
11	mars	456	1,368.00
12	mars	360.25	1,080.75
14	mars	484	1,452.00
17	mars	230	690.00
18	mars	386	1,158.00
19	mars	439	1,317.00
20	mars	468	1,404.00
21	mars	480	1,440.00
24	mars	100	300.00
25	mars	189.5	568.50
		4,880.75	\$14,642.25

Note: L'agence de sécurité Phillip's n'a fourni aucun service avant le 5 mars.

2. Non.

LA RENTABILITÉ DU SYSTÈME DE COMMUNI-CATION PAR SATELLITE

Question nº 1881-M. Schreyer:

- 1. Le ministère des Postes a-t-il entrepris une étude de rentabilité du projet de système de communication par satellite et, dans l'affirmative, quel était le rapport coût-bénéfices et quelles autres solutions ont été évaluées?
- 2. Le Conseil du Trésor a-t-il demandé au ministère une étude de ce projet et, dans la négative, pourquoi a-t-on recours à d'autres solutions relevant du système planification-programmation-budget pour l'évaluation du système de satellite?

L'hon. Eric W. Kierans (ministre des Communications): En ce qui concerne le ministère des Communications: 1. Des études de diverses configurations de systèmes de télécommunications par satellite ont été entreprises avant la publication du Livre blanc sur un système domestique de télécommunications par sa-

de stations au sol. Les résultats ont favorisé un satellite doté de 3 à 6 transpondeurs.

2. Non, vu qu'une étude sur la rentabilité avait été effectuée, comme il est expliqué dans la première partie de la présente question.

LE CHAUFFAGE À LA VAPEUR DU MÉCANISME DES ÉCLUSES

Question nº 1887-M. McCleave:

- 1. L'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent chauffe-t-elle à la vapeur le mécanisme des écluses et les chenaux de dérivation de la glace pour prolonger la saison de navigation?
- 2. Si oui, combien cela coûte-t-il? En vue d'acquitter les frais encourus, impose-t-on des droits spéciaux aux navires qui profitent de ce procédé?

L'hon. Paul Hellyer (ministre des Transports): L'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent communique les renseignements suivants: 1. L'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent utilise des appareils de chauffage à la vapeur et des chenaux de dérivation des glaces pour exercer une action plus efficace sur la formation de la glace dans le canal entre l'écluse de Côte-Sainte-Catherine et celle de Saint-Lambert pendant la fin de la saison de navigation officielle, qui se prolonge maintenant jusqu'au 10 décembre. Lorsque la formation de la glace se produit tard dans la saison, la saison normale de navigation s'en trouve prolongée.

2. Non. Vu que les frais en cause se rapportent à la saison normale de navigation, ils sont acquittés par les navires qui utilisent les canaux pendant la saison tout entière.

LES MÉMOIRES DU GOUVERNEMENT DU QUÉ-BEC SUR L'EMPLACEMENT DE L'AÉROPORT DE SAINTE-SCHOLASTIQUE

Question nº 1893-M. Godin:

A l'occasion de l'étude sur l'emplacement Sainte-Scholastique du futur aéroport international de Montréal, des ministères de la province de Québec se sont-ils prononcés et, dans l'affimative, les-

L'hon. Paul Hellyer (ministre des Transports): Des pourparlers avec la province de Québec ont été tenus continuellement du mois d'août 1968 jusqu'au moment, ou presque, où le choix de l'emplacement a été annoncé. Sainte-Scholastique est l'un des 4 ou 5 emplacements dont on a fait une étude approfondie, parmi les 20 possibilités originales.

Le gouvernement du Québec a exprimé son avis au sujet de tous ces emplacements et, bien sûr, au sujet de Sainte-Scholastique. Ces avis ont été présentés par l'hon. R. Lussier, ministre des Affaires municipales de la